

▲ Licence Lettres

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La licence de lettres est une formation qui se déroule en trois ans, 6 semestres d'enseignement permettant d'acquérir 180 ECTS. La licence de lettres a pour but de faire acquérir aux étudiants une connaissance et une maîtrise de la langue française, écrite et orale, appuyées sur une culture littéraire les mettant à même d'analyser tout type de texte et discours, en vue d'une bonne insertion dans les métiers de l'enseignement, de la rédaction, de l'édition, de la culture, de la communication, de la fonction publique et des ressources humaines.

La licence de lettres offre par ailleurs une excellente formation aux langues et cultures océaniques à travers des enseignements de littératures du Pacifique, littératures orales, comparées, anthropologie, linguistique océanique, initiation à une langue océanique et une solide formation aux sciences du langage (phonétique & phonologie, syntaxe du français & syntaxe comparée ; lexicologie et sémantique ; énonciation & pragmatique ; sémiologie de l'image ; sociolinguistique & anthropolinguistique ; psycholinguistique, etc.), en didactique des langues et cultures océaniques.

4 orientations sont proposées en 3^e année :

- ▲ une orientation PE qui prépare déjà aux épreuves importantes du CRPE (français et mathématiques) ;
- ▲ une orientation CAPES lettres ;
- ▲ une orientation didactique des langues et des cultures (et du FLES) ;
- ▲ une orientation recherche (vers le master études océaniques).

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

- ✓ Disposer d'une bonne culture générale en littératures françaises, francophones, comparées et océaniques ;
- ✓ maîtriser la langue française ; avoir un bon niveau d'expression écrite et orale ;
- ✓ analyser des documents, faire preuve d'esprit de synthèse, restituer des données accessibles à un public élargi ;
- ✓ argumenter, présenter une problématique à l'attention d'un lectorat (capacités rédactionnelles) ou d'un auditoire (capacités orales) ;
- ✓ effectuer des recherches bibliographiques, gérer et confronter divers types de ressources documentaires ;
- ✓ travailler en autonomie ou en équipe ;
- ✓ communiquer par écrit et oralement dans une langue étrangère, voire plusieurs ;
- ✓ utiliser les techniques d'information et de communication : bureautique (traitement de texte, image), internet, supports multimédias ;
- ✓ concevoir du matériel didactique multilingue à destination de publics ciblés (scolaires et para-périscolaires).

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

- La recherche en littérature française, francophone, comparée ;
- la recherche en sciences du langage (sociolinguistique, didactique des langues) ;
- les métiers de l'enseignement (professeur de français, conseiller pédagogique, documentaliste en collège ou lycée) ;
- les métiers du journalisme et de la communication (médias radio, TV, presse écrite...) ;
- les métiers de la culture (attaché culturel, animation culturelle, tourisme culturel...) ;
- les métiers de la documentation et des bibliothèques ;
- le commerce de biens relevant du domaine culturel ;
- les métiers du livre (librairie, édition, lecture publique...) ;
- les métiers de la création culturelle (spectacle vivant, écriture, édition, réalisation audiovisuelle...) ;
- les concours de la fonction publique territoriale (rédacteur, attaché d'administration, PE, conseiller/adjoint d'éducation, etc.).

»» POURSUITE D'ÉTUDES

Master.